



ASSOCIATION NATIONALE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Infrastructures de recharges

Signature du programme ADVENIR de l'Avere-France au ministère de l'Ecologie

Paris, le 10 février 2016 – à 17h30 Ségolène Royal va signer au ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie la convention relative au programme « Aide au Développement des Véhicules Electriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge » portée par L'Avere-France, l'association pour le développement de la mobilité électrique.

Madame le Ministre va ainsi ouvrir la voie au financement, par les obligés des certificats d'économie d'énergie, de nouveaux points de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables situés dans les immeubles collectifs et les entreprises.

Le programme ADVENIR, porté par l'Avere-France et financé à hauteur de 9,75 millions d'euros par EDF, devrait permettre de rendre la mobilité électrique accessible à tous en facilitant l'installation de **plus de 12 000 points de charge dans la sphère privée**. Ce dispositif permettra ainsi de lever les derniers freins à l'accès à une solution de recharge à domicile ou sur le lieu de travail.

Seront ainsi éligibles :

- Les bornes partagées sur les parkings des entreprises et personnes publiques, accessibles aux salariés et aux flottes,
- Les bornes partagées accessibles au public sur des espaces privés, tels les parkings de magasins et services publics ou les parkings en ouvrage,
- Les bornes privées en habitat collectif détenues et gérées par les particuliers, les bailleurs sociaux, les syndicats ou les propriétaires privés.

A propos de l'Avere-France – Association nationale pour le développement de la mobilité électrique



Pôle d'information, d'échanges et d'expertise, l'Avere-France est une association nationale créée en 1978 sous l'impulsion de la Commission Européenne. Sa vocation est de favoriser et promouvoir l'acquisition et l'utilisation des véhicules électriques et hybrides, notamment en stimulant et accompagnant le déploiement de la mobilité électrique auprès des collectivités locales et des entreprises. Elle rassemble les acteurs de l'écosystème de la mobilité électrique, dans les domaines industriel, commercial, institutionnel ou associatif.